Montreuil, 15/11/2018

Consultation sur les salaires !

pour le droit à la communication Fapt la cgt

Syndicat : .....

L'attitude de la direction tout au long des négociations salariales n'a pas permis d'aboutir à un accord. L'entreprise a préféré adopter une décision unilatérale aux alentours de 1,2% alors que dans le même temps l'inflation atteignait un taux record de 2,3%.

A Orange, les bénéfices sont une réalité, ils s'élèvent à 2,3 milliards d'euros. Le travail des personnels doit être reconnu au travers de véritables augmentations salariales.

La CGT souhaite recueillir votre avis pour construire et porter ensemble les revendications lors de la prochaine négociation salariale.

La CGT vous garantit l'anonymat et la confidentialité dans la conduite de cette consultation.

Faisons connaissance

1. Vous êtes :

❒ Homme ❒ Femme

2. Votre âge :

.....ans

3. Votre ancienneté dans l'entreprise :

.....ans

4. Vous êtes :

❒ Fonctionnaire ❒ Salarié-e de droit privé

❒ Apprenti-e ❒ CDD

5. Vous êtes :

❒ Cadre ❒ Maitrise (D ou 2.3)

❒ Employé-e

6. Votre direction : .....

Votre Unité : .....

Votre situation

1. Votre salaire vous permet-il de répondre à vos besoins (logement, alimentation, habillement, etc...) et de vivre (loisirs, épanouissement personnel) ?

❒ Oui avec mon salaire fixe.

❒ Oui avec le salaire fixe et les éléments variables.

❒ Non.

❒ Si non, à combien (en %) évaluez-vous le montant d'augmentation nécessaire ? .....
.....
.....
.....

2. Votre salaire fixe correspond-il ? (Plusieurs choix possibles)

Au poste que vous occupez	❒ OUI	❒ NON
A vos qualifications	❒ OUI	❒ NON
A votre expérience	❒ OUI	❒ NON
A vos responsabilités	❒ OUI	❒ NON

Commentaire.....
.....
.....

3. Votre pouvoir d'achat augmente-il ?

❒ Oui ❒ Non

Commentaire.....
.....
.....

4. De combien de promotion avez-vous bénéficié ? .....
.....

5.Date de votre dernière promotion : .....

Les augmentations salariales

1. Les augmentations de salaire doivent s'effectuer via (Plusieurs choix possibles) :

❒ Le salaire fixe.

❒ Les rémunérations variables (PVC, PVM, primes).

❒ Les promotions.

❒ Autre.

Si Autre, merci de préciser.....
.....
.....
.....

2. Les augmentations de salaire doivent se faire :

❒ Uniquement par des augmentations collectives.

❒ Par des augmentations collectives et des augmentations individuelles avec.....% de part de collectif.

❒ Uniquement par des augmentations individuelles

Commentaire.....
.....
.....

3. Pour supprimer définitivement les écarts de salaire femmes-hommes, le rattrapage doit-il s'effectuer via :

❒ Le salaire fixe

❒ La promotion

❒ Les Deux

❒ Autre

Si Autre, merci de préciser.....
.....
.....
.....

4. Pour résoudre les situations de sous positionnement, le rattrapage doit s'effectuer via :

❒ La promotion

❒ Autre

Si Autre, merci de préciser.....
.....
.....

Votre négociation salariale

1. La CGT dispose de plusieurs moyens de communication, vous souhaitez être informés de l'avancée des négociations par (Plusieurs choix possibles).

❒ Tracts
❒ Heures d'Informations Syndicales
❒ Push mail
❒ Site internet et application Mobile

Commentaire.....
.....
.....
.....
.....

2. Quelles actions peuvent peser sur l'issue des négociations ? (Plusieurs choix possibles).

❒ Signer des pétitions

❒ Se mobiliser par la grève

❒ Autre

Si autre, merci de préciser.....
.....
.....
.....
.....

Retour possible par mail à : salaireorange.cgt@gmail.com. Nous vous remercions de répondre très nombreux, cela nous permettra de vous faire un retour rapide.